

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 7 octobre 2026

Date de convocation

29 septembre 2026

Date d'affichage

29 septembre 2026

**Nombre de
conseillers**

en exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Procurations :

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, E. LE BORGNE, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, A. BOIS, B. JAN, K. TASSEL, J. PLASSART-TALLEC, M. GUILLEMOT, S. LE BORGNE, A.C ZUURBIER

Absents : I. DI MAGGIO

Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N° 2026-10-07

Numérotation habitations

Le maire informe que M. Laouen STEPHAN souhaiterait un numéro d'habitation pour sa maison sise à Kerdavid

Il en est de même pour M. David COX et Mme Julie Stamp

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide :

- D'attribuer le numéro 22 Kerdavid à M. Laouen STEPHAN
- D'attribuer le numéro 2 Allée des Chênes à M. David COX
- D'attribuer le numéro 4 Allée des Chênes à Mme Julie STAMP

Le Maire,
C. LE MOROUX

